



Énoncé de mission

Le National Council of State Boards of Nursing (NCSBN[®]) offre de la formation, des services et de la recherche par un leadership collaboratif afin de promouvoir l'excellence en réglementation fondée sur les preuves pour la sécurité des patients et la protection du publique.

Copyright© 2013 National Council of State Boards of Nursing, Inc. (NCSBN)

Tous droits réservés. NCSBN[®], NCLEX[®], NCLEX-RN[®] et NCLEX-PN[®] sont des marques de commerce déposées du NCSBN et ce document ne peut être utilisé, reproduit ou diffusé à une tierce partie sans la permission préalable par écrit du NCSBN.

Les organismes de réglementation de la profession infirmière ont la permission d'utiliser ou de reproduire ce document en totalité ou en partie uniquement à des fins reliées à l'autorisation d'exercer. Les programmes de formation à but non lucratif ont la permission d'utiliser ou de reproduire ce document en totalité ou en partie uniquement à des fins éducatives. L'utilisation ou la reproduction de ce document à des fins commerciales ou lucratives est strictement interdite. Toute reproduction autorisée de ce document doit porter la mention : « Ce document est protégé par les droits d'auteur du National Council of State Boards of Nursing, Inc. Tous droits réservés. » Ou, si une partie du document est reproduite ou intégrée dans d'autres documents, tels que des documents écrits, elle doit inclure la mention suivante : « Des parties de ce document sont protégées par les droits d'auteur du National Council of State Boards of Nursing, Inc. Tous droits réservés. »

Plan de l'examen NCLEX-RN® 2013

National Council Licensure Examination for Registered Nurses (NCLEX-RN®)

L'admission à la profession infirmière est réglementée par les organismes d'attribution de permis au sein de chaque organisme de réglementation de la profession infirmière (des états, des provinces, et des conseils territoriaux), et ces organismes font partie du National Council of State Boards of Nursing (NCSBN®) assurer la protection du public, chaque organisme de réglementation exige que les personnes qui demandent un permis d'exercice répondent aux exigences établies, y compris la réussite d'un examen qui évalue les compétences nécessaires pour exercer la profession infirmière en tant qu'infirmier nouvellement immatriculé/ autorisé ou infirmière nouvellement immatriculée/autorisée de niveau débutant. Le NCSBN développe un examen d'autorisation infirmière, le « National Council Licensure Examination for Registered Nurses » ce qui concerne l'attribution du permis d'exercice.

L'élaboration du plan de test NCLEX-RN comprend plusieurs étapes. La première étape est une analyse d'exercice utilisée pour recueillir des données sur l'exercice actuel de profession infirmière au niveau débutant

infirmiers. Les activités de soins infirmiers sont ensuite analysées par rapport à la fréquence de la performance, aux répercussions quant au maintien de la sécurité des clients, et aux environnements de soins administrés aux

plan de l'examen NCLEX-RN, qui oriente la sélection du contenu et des comportements à tester.

Le plan de l'examen NCLEX-RN fournit un récapitulatif concis du contenu et de la portée de l'examen d'autorisation d'exercer. Il sert de guide pour l'élaboration de l'examen et pour la préparation des candidats. L'examen NCLEX®

décisions en ce qui concerne leurs besoins en matière de soins de santé et de participer à la satisfaction de ces besoins. La profession infirmière contribue de façon unique en aidant les clients (personnes, familles ou groupes) à atteindre un niveau de santé optimal dans divers milieux. Aux fins de l'examen NCLEX, un client est défini comme une personne, une famille, un groupe (incluant des êtres chers) ou une population.

La profession infirmière est à la fois un art et une science et se base sur un ensemble professionnel de connaissances qui intègre des concepts des arts libéraux et de la biologie, de la physique, de la psychologie, et des sciences sociales. C'est une profession apprise qui repose sur la connaissance de la condition humaine à tous les âges et sur les relations d'une personne avec les autres et son environnement. La profession infirmière est une discipline dynamique, en évolution constante, qui utilise la pensée critique pour intégrer les connaissances, les compétences, les technologies et les activités de soins de plus en plus complexes à une pratique infirmière fondée sur des données probantes. L'objectif de la profession infirmière concernant les soins des clients est de prévenir les maladies et les complications potentielles, de protéger, de promouvoir, de restaurer et de faciliter le confort, la santé, et le maintien de la dignité en fin de vie.

L'infirmier immatriculé/autorisé ou l'infirmière immatriculée/autorisée effectue une évaluation unique et détaillée de l'état de santé du client, en respectant les principes de l'éthique, de la sécurité des clients, de la promotion de la santé, et de la démarche infirmière. Ensuite, l'infirmier ou l'infirmière établit et met en œuvre un plan de soins explicite. L'infirmier ou l'infirmière aide les clients à prendre des mesures pour promouvoir une bonne santé, à faire face aux problèmes de santé, à s'adapter aux effets d'une maladie ou d'une blessure ou à s'en rétablir, et à mourir dans la dignité. L'infirmier immatriculé/autorisé ou l'infirmière immatriculée/autorisée a la responsabilité de se conformer à tous les statuts de l'organisme de réglementation qui s'appliquent à la profession infirmière.

Classification des niveaux cognitifs

La taxonomie de Bloom pour le domaine cognitif est utilisée comme base à la rédaction et au codage des questions de l'examen (Bloom, et coll., 1956; Anderson et Krathwohl, 2001). Étant donné que l'exercice de la profession infirmière exige l'application des connaissances, des compétences et des aptitudes, la majeure partie des questions sont rédigées au niveau de l'application ou à des niveaux supérieurs de compétence cognitive, ce qui exige un processus mental plus complexe.

Structure du plan de l'examen

Un cadre centré sur les besoins des clients a été sélectionné pour l'examen parce qu'il fournit une structure universelle pour définir les interventions et compétences infirmières et s'applique aux clients dans tous les milieux.

Les besoins des clients

Le contenu du plan de l'examen NCLEX-RN est divisé en quatre catégories principales portant sur les besoins des clients. Deux des quatre catégories sont divisées en sous-catégories :

Environnement de soins sécuritaire et efficace

- Gestion des soins
- Sécurité et contrôle des infections

Promotion et maintien de la santé

Intégrité psychosociale

Intégrité physiologique

- Soins de base et confort
- Pharmacothérapies et thérapies parentérales
- Réduction de potentiel de risque
- Adaptation physiologique

Processus intégrés

Les processus suivants constituent les éléments fondamentaux de l'exercice de la profession infirmière et sont intégrés tout au long des catégories et sous-catégories des besoins des clients :

- **Processus de soins** – une approche de raisonnement scientifique et clinique du soin des clients qui comprend la collecte de données, l'analyse, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des soins.
- **Processus de collaboration** – interaction entre le personnel infirmier et le client dans un climat de respect et de confiance mutuels. Dans cet environnement de collaboration, l'infirmier ou l'infirmière apporte des encouragements, de l'espoir et un soutien et fait preuve de compassion pour aider à atteindre les objectifs souhaités.
- **Processus de gestion**

Aperçu du contenu

Toutes les catégories et sous-catégories du contenu mettent en évidence les besoins des clients à tous les âges et dans différents milieux d'exercice.

Environnement de soins sécuritaire et efficace



Promotion et maintien de la santé

L'infirmier ou l'infirmière intègre à la prestation et à la direction des soins infirmiers du client la connaissance des principes de la croissance et du développement, de la prévention et de la détection précoce des problèmes de santé, et des stratégies pour obtenir une santé optimale.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Processus du vieillissement
- Soins antepartum, intrapartum et postpartum et soins du nouveau-né
- Stades et transitions du développement
- Promotion de la santé/prévention des maladies
- Tests de dépistage
- Comportements à risque élevé
- Style de vie
- Autogestion de la santé
- Techniques d'évaluation physique

Intégrité psychosociale


L'infirmier ou l'infirmière fournit et oriente des soins infirmiers qui favorisent et soutiennent le bien-être affectif, mental et social des clients qui vivent des événements stressants, ainsi que des clients atteints d'une maladie mentale aiguë ou chronique.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Violence/négligence
- Interventions portant sur le comportement
- Chimiodépendance et autres dépendances/troubles liés à l'usage de substances
- Mécanismes d'adaptation
- Intervention en situation de crise
- Sensibilisation culturelle/
- Influence de la culture sur la santé
- Soins en fin de vie
- Dynamique familiale
- Deuil et perte
- Concepts de santé mentale
- Influences de la religion et de la spiritualité sur la santé
- Altérations sensorielles/perceptives
- Gestion du stress
- Réseaux de soutien
- Communication thérapeutique
- Environnement thérapeutique

Intégrité physiologique

L'infirmier ou l'infirmière favorise la santé et le bien-être physiques en fournissant des soins et du confort, en réduisant le potentiel de risque pour le client et en gérant les altérations de la santé.

-  – assurer le confort et aider à l'exécution des activités de la vie quotidienne.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Appareils fonctionnels
- Élimination
- Mobilité/Immobilité
- Interventions non pharmacologiques pour assurer le confort
- Nutrition et hydratation orale
- Hygiène personnelle
- Repos et sommeil

- **Administration de médicaments et de traitements parentéraux** – dispenser des soins associés à l'administration de médicaments et de traitements parentéraux.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Effets indésirables/Contre-indications/ Effets secondaires/Interactions
- Sang et produits sanguins
- Dispositifs d'accès veineux central
- Calcul de la posologie
- Actions/résultats prévus
- Administration de médicaments
- Thérapies parentérales/intraveineuses
- Gestion pharmacologique de la douleur
- Nutrition parentérale totale

- **Prévention des complications** – réduire la probabilité que les clients développent des complications ou des problèmes de santé liés aux affections existantes, aux traitements ou aux procédures.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Changements/anomalies dans les signes vitaux
- Tests diagnostiques
- Valeurs de laboratoire
- Possibilité d'altérations des systèmes de l'organisme
- Possibilité de complications découlant de tests diagnostiques/ traitements/ procédures
- Possibilité de complications découlant de chirurgies et altérations au niveau de la santé
- Évaluations de systèmes spécifiques
- Procédures thérapeutiques

- **Gestion des problèmes de santé** – gérer et fournir des soins pour les clients atteints de problèmes de santé physique aigus, chroniques ou qui mettent la vie en danger.

Le contenu pertinent comprend, mais **sans s'y limiter** :

- Altérations des systèmes corporels
- Déséquilibres hydroélectrolytiques
- Hémodynamique
- Gestion des maladies
- Urgences médicales
- Physiopathologie
- Réactions non prévues aux traitements

Administration de l'examen NCLEX-RN®

L'examen NCLEX-RN est administré aux candidats par testing adaptif informatisé (TAI), qui est une méthode d'administration d'examen qui fait appel à la technologie informatique et à la théorie de la mesure. Avec la méthode TAI, chaque personne fait un examen unique, car l'examen est assemblé interactivement à mesure que le candidat ou la candidate répond aux questions. Le programme informatique sélectionne des questions qui correspondent à la capacité de la personne. Les questions, qui sont stockées dans une large réserve de questions, sont classées selon les catégories du plan d'examen et par niveau de difficulté. Après chaque réponse du candidat ou de la candidate, le programme informatique estime la capacité de la personne en fonction de toutes ses réponses précédentes. La question suivante est sélectionnée de façon à mesurer la capacité de la personne dans une catégorie donnée du plan d'examen. Ce processus se répète pour chaque question, créant ainsi un examen adapté aux connaissances et aux compétences de la personne tout en respectant les exigences

du plan d'examen NCLEX-RN. La sélection et l'administration de questions se poursuit jusqu'à ce qu'une décision de réussite ou d'échec à l'examen soit établie.

Les candidats à l'admission à la profession doivent répondre à un minimum de 75 questions. Le nombre maximum de questions auquel la personne peut répondre est 265 durant la période de six heures qui est allouée. Le délai maximum de six heures qui est prévu englobe le tutoriel, les exemples de questions et toutes les pauses. Les questions peuvent être à choix multiples ou présentées en formats non traditionnels. Ces formats peuvent inclure, sans en exclure d'autres, des réponses multiples, des exercices à trous avec des calculs, des réponses ordonnées, et des zones sensibles. Tous les types de questions peuvent comprendre des éléments multimédias comme des diagrammes, des graphiques, des éléments audio ou des éléments vidéo. Toutes les questions font l'objet d'un processus de révision exhaustif avant d'être intégrées à l'examen.

D'autres renseignements au sujet de l'examen NCLEX, y compris la méthodologie des examens adaptatifs informatisés, le bulletin des candidats et les tutoriels Web se trouvent sur le site Web du NCSBN : <http://www.ncsbn.org>.

Sécurité et confidentialité de l'examen

Tout candidat ou toute candidate qui enfreint les règlements ou règles du centre de tests, qui se comporte de manière inappropriée, qui fait preuve d'inconduite, et/ou qui n'obéit pas aux avertissements de l'administrateur du centre de tests de cesser le comportement inapproprié peut être renvoyé du centre de tests. De plus, les résultats d'examen peuvent être retenues ou annulés et l'organisme de réglementation peut prendre d'autres mesures disciplinaires, dont refuser d'accorder l'autorisation d'exercer ou empêcher la personne de s'inscrire de nouveau à l'examen. Veuillez consulter le bulletin des candidats le plus récent pour d'autres renseignements.

Les candidats doivent savoir et comprendre que le fait de divulguer tout élément de l'examen, y compris la nature ou le contenu des questions d'examen, que ce soit avant, durant ou après l'examen, contrevient à la loi. Le fait de violer la confidentialité ou d'enfreindre les règles visant les candidats peut donner lieu à des poursuites au criminel ou au civil et à d'autres mesures disciplinaires imposées par l'organisme de réglementation, y compris le refus de l'autorisation d'exercer. La divulgation d'éléments de l'examen comprend, mais sans s'y limiter, la discussion des questions d'examen avec des enseignants, des amis, des membres de la famille et autres.

Bibliographie

- Anderson, L. W., & Krathwohl, D. R. (eds). (2001). *Taxonomy of learning objectives: Classification of educational goals and domains*. New York: Addison Wesley Longman, Inc.
- Bloom, B. S., Engelhart, M. D., Furst, E. J., Hill, W. H., & Krathwohl, D. R. (1956). *Taxonomy of educational objectives: The classification of educational goals in the domain of cognition*. New York: David McKay.
- National Council of State Boards of Nursing. (2012). *NCLEX-RN® test plan*. Chicago: Author.
- National Council of State Boards of Nursing. (2011). *NCLEX-RN® test plan*. Chicago: Author.
- National Council of State Boards of Nursing. (2011). *NCLEX-RN® test plan*. Chicago: Author.

National Council of State Boards of Nursing (NCSBN®)

111 E. Wacker Drive, Suite 2900

Chicago, IL 60601-4277 USA

312.525.3600 | www.ncsbn.org

+1.312.525.3600 Appels Internationaux

866.293.9600 Services des Tests, Ligne Sans Frais

312.279.1036 Services des Tests, Fax